

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700447	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CT2 - Assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	66
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	67

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

68

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 508 399,33	G 9 058 780,87	G-A 4 550 381,54
	Section d'investissement	B 5 419 781,89	H 8 625 550,43	H-B 3 205 768,54

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 588 571,22 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 2 288 623,91 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 12 216 805,13	Q= G+H+I+J 20 272 902,52	=Q-P 8 056 097,39

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 4 508 399,33	= G+I+K 11 647 352,09	7 138 952,76
	Section d'investissement	= B+D+F 7 708 405,80	= H+J+L 8 625 550,43	917 144,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 12 216 805,13	= G+H+I+J+K+L 20 272 902,52	8 056 097,39

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2019200100	Opération d'équipement n° 2019200100	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	560 841,00	119 723,66	50 137,32	0,00	390 980,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 216 278,45	406 874,58	1 500,00	0,00	807 903,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 965,02	2 221,84	0,00	0,00	13 743,18
Total des dépenses de gestion courante		1 793 084,47	528 820,08	51 637,32	0,00	1 212 627,07
66	Charges financières	500 000,00	339 969,21	127 089,10	0,00	32 941,69
67	Charges exceptionnelles	47 200,00	15 528,58	0,00	0,00	31 671,42
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 340 284,47	884 317,87	178 726,42	0,00	1 277 240,18
023	Virement à la section d'investissement (4)	4 132 224,23				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 225 571,00	3 445 355,04			780 215,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 357 795,23	3 445 355,04			4 912 440,19
TOTAL		10 698 079,70	4 329 672,91	178 726,42	0,00	6 189 680,37
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	14 263,20	7 340,63	0,00	0,00	6 922,57
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 768 523,00	4 879 714,46	607 787,08	0,00	-718 978,54
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	603 625,00	784 086,68	23 313,51	0,00	-203 775,19
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	19 000,84	12 020,79	0,00	-2 921,63
Total des recettes de gestion courante		5 414 511,20	5 690 142,61	643 121,38	0,00	-918 752,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	718 738,25	749 631,86	0,00	0,00	-30 893,61
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 133 249,45	6 439 774,47	643 121,38	0,00	-949 646,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 976 259,03	1 975 885,02			374,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 976 259,03	1 975 885,02			374,01
TOTAL		8 109 508,48	8 415 659,49	643 121,38	0,00	-949 272,39
Pour information		2 588 571,22				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 391 097,60	1 928 280,64	0,00	6 462 816,96
	Total des dépenses d'équipement	8 391 097,60	1 928 280,64	0,00	6 462 816,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	88 827,00	0,00	0,00	88 827,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 519 188,14	1 515 616,23	0,00	3 571,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 608 015,14	1 515 616,23	0,00	92 398,91
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 999 112,74	3 443 896,87	0,00	6 555 215,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 976 259,03	1 975 885,02		374,01
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 976 259,03	1 975 885,02		374,01
	TOTAL	11 975 371,77	5 419 781,89	0,00	6 555 589,88
	Pour information	2 288 623,91			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	1 552 164,00	931 923,26	0,00	620 240,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 552 164,00	931 923,26	0,00	620 240,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	4 354 036,45	4 248 272,13	0,00	105 764,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 354 036,45	4 248 272,13	0,00	105 764,32
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 906 200,45	5 180 195,39	0,00	726 005,06
021	Virement de la section d'exploitation (2)	4 132 224,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 225 571,00	3 445 355,04		780 215,96
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 357 795,23	3 445 355,04		4 912 440,19
	TOTAL	14 263 995,68	8 625 550,43	0,00	5 638 445,25
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	169 860,98		169 860,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	408 374,58		408 374,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 221,84		2 221,84
66	Charges financières	467 058,31	0,00	467 058,31
67	Charges exceptionnelles	15 528,58	0,00	15 528,58
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 445 355,04	3 445 355,04
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 063 044,29	3 445 355,04	4 508 399,33

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 508 399,33
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 975 885,02	1 975 885,02
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 515 616,23	0,00	1 515 616,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 928 280,64		1 928 280,64
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 443 896,87	1 975 885,02	5 419 781,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	2 288 623,91
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	7 708 405,80
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 340,63		7 340,63
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 487 501,54		5 487 501,54
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	807 400,19		807 400,19
75	Autres produits de gestion courante	31 021,63		31 021,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	749 631,86	1 975 885,02	2 725 516,88
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 082 895,85	1 975 885,02	9 058 780,87

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 588 571,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 647 352,09
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	931 923,26	0,00	931 923,26
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 445 355,04	3 445 355,04
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		931 923,26	3 445 355,04	4 377 278,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 248 272,13
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 625 550,43
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	560 841,00	119 723,66	50 137,32	0,00	390 980,02
6063	Fournitures entretien et petit équipt	9 686,04	147,40	0,00	0,00	9 538,64
6064	Fournitures administratives	644,00	523,67	0,00	0,00	120,33
611	Sous-traitance générale	174 000,00	26 678,30	27 252,52	0,00	120 069,18
6132	Locations immobilières	153 430,00	0,00	0,00	0,00	153 430,00
6135	Locations mobilières	24 480,00	14 380,80	2 884,80	0,00	7 214,40
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 958,00	871,00	0,00	0,00	5 087,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1,00	0,53	0,00	0,00	0,47
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6161	Multirisques	1 368,00	933,68	0,00	0,00	434,32
6168	Autres	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
617	Etudes et recherches	130 360,00	78 380,47	0,00	0,00	51 979,53
618	Divers	1 459,00	212,05	0,00	0,00	1 246,95
6226	Honoraires	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 800,00	16 790,46	0,00	0,00	9,54
6231	Annonces et insertions	1 562,00	0,00	0,00	0,00	1 562,00
6251	Voyages et déplacements	920,00	0,00	0,00	0,00	920,00
627	Services bancaires et assimilés	23,96	23,96	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	849,00	781,34	0,00	0,00	67,66
6378	Autres taxes et redevances	20 000,00	-20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 216 278,45	406 874,58	1 500,00	0,00	807 903,87
6331	Versement de mobilité	5 100,00	4 241,37	0,00	0,00	858,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 530,00	1 060,29	0,00	0,00	469,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 550,00	1 908,57	0,00	0,00	641,43
6411	Salaires, appointements, commissions	397 680,40	194 995,70	0,00	0,00	202 684,70
6413	Primes et gratifications	627 225,43	88 341,90	0,00	0,00	538 883,53
6415	Supplément familial	1 020,00	940,44	0,00	0,00	79,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	44 880,00	37 463,64	0,00	0,00	7 416,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	87 403,80	57 886,02	0,00	0,00	29 517,78
6458	Cotisant° autres organismes sociaux	204,00	1 295,70	0,00	0,00	-1 091,70
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 573,00	3 323,00	0,00	0,00	1 250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 791,82	2 925,85	0,00	0,00	21 865,97
6478	Autres charges sociales diverses	4 720,00	0,10	0,00	0,00	4 719,90
648	Autres charges de personnel	14 600,00	12 492,00	1 500,00	0,00	608,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 965,02	2 221,84	0,00	0,00	13 743,18
658	Charges diverses de gestion courante	15 965,02	2 221,84	0,00	0,00	13 743,18
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 793 084,47	528 820,08	51 637,32	0,00	1 212 627,07
66	Charges financières (b) (5)	500 000,00	339 969,21	127 089,10	0,00	32 941,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	500 000,00	478 672,31	0,00	0,00	21 327,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-138 703,10	127 089,10	0,00	11 614,00
67	Charges exceptionnelles (c)	47 200,00	15 528,58	0,00	0,00	31 671,42
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 119,00	818,66	0,00	0,00	300,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	21 700,00	0,00	0,00	0,00	21 700,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	23 340,00	14 709,92	0,00	0,00	8 630,08
678	Autres charges exceptionnelles	1 041,00	0,00	0,00	0,00	1 041,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 340 284,47	884 317,87	178 726,42	0,00	1 277 240,18
023	Virement à la section d'investissement	4 132 224,23				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	4 225 571,00	3 445 355,04			780 215,96
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 225 571,00	3 445 355,04			780 215,96
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 357 795,23	3 445 355,04			4 912 440,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 357 795,23	3 445 355,04			4 912 440,19

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 698 079,70	4 329 672,91	178 726,42	0,00	6 189 680,37
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	127 089,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	138 703,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 614,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	14 263,20	7 340,63	0,00	0,00	6 922,57
64198	Autres remboursements	5 263,20	7 340,63	0,00	0,00	-2 077,43
6459	Rembours charges SS et prévoyance	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 768 523,00	4 879 714,46	607 787,08	0,00	-718 978,54
70128	Autres taxes et redevances	0,00	-446 019,20	0,00	0,00	446 019,20
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 319 473,00	2 834 368,33	607 787,08	0,00	-1 122 682,41
70613	Participations assainissement collectif	2 096 550,00	1 882 929,16	0,00	0,00	213 620,84
7062	Redevances assainissement non collectif	352 500,00	308 234,00	0,00	0,00	44 266,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	300 202,17	0,00	0,00	-300 202,17
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	603 625,00	784 086,68	23 313,51	0,00	-203 775,19
741	Primes d'épuration	596 425,00	784 086,68	23 313,51	0,00	-210 975,19
748	Autres subventions d'exploitation	7 200,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
75	Autres produits de gestion courante	28 100,00	19 000,84	12 020,79	0,00	-2 921,63
757	Redevances des fermiers, concession..	28 100,00	18 566,61	12 020,79	0,00	-2 487,40
7588	Autres	0,00	434,23	0,00	0,00	-434,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 414 511,20	5 690 142,61	643 121,38	0,00	-918 752,79
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	718 738,25	749 631,86	0,00	0,00	-30 893,61
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	950,99	0,00	0,00	-950,99
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	8 537,30	0,00	0,00	-8 537,30
778	Autres produits exceptionnels	718 738,25	740 143,57	0,00	0,00	-21 405,32
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 133 249,45	6 439 774,47	643 121,38	0,00	-949 646,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 976 259,03	1 975 885,02			374,01
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 976 259,03	1 975 885,02			374,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 976 259,03	1 975 885,02			374,01
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 109 508,48	8 415 659,49	643 121,38	0,00	-949 272,39
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 588 571,22				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2019200100	Opération d'équipement n° 2019200100 (3)	8 391 097,60	1 928 280,64	0,00	6 462 816,96
	Total des dépenses d'équipement	8 391 097,60	1 928 280,64	0,00	6 462 816,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	88 827,00	0,00	0,00	88 827,00
13111	Subv. équipe Agence de l'eau	88 827,00	0,00	0,00	88 827,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 519 188,14	1 515 616,23	0,00	3 571,91
1641	Emprunts en euros	1 439 031,34	1 435 512,55	0,00	3 518,79
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	48 053,12	48 000,00	0,00	53,12
1687	Autres dettes	32 103,68	32 103,68	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 608 015,14	1 515 616,23	0,00	92 398,91
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 999 112,74	3 443 896,87	0,00	6 555 215,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 976 259,03	1 975 885,02		374,01
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 976 259,03	1 975 885,02		374,01
139111	Sub. équipe cpte résult. Agence de l'eau	455 445,47	455 445,47		0,00
139118	Sub. équipe cpte résult. Autres	43 778,19	43 404,18		374,01
13912	Sub. équipe cpte résult. Régions	373 991,21	373 991,21		0,00
13913	Sub. équipe cpte résult. Départements	383 547,50	383 547,50		0,00
13914	Sub. équipe cpte résult. Communes	65 577,54	65 577,54		0,00
13915	Sub. équipe cpte résult. Groupements	183 096,29	183 096,29		0,00
13916	Sub. équipe cpte résult. Autres EPL	29 001,84	29 001,84		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	441 540,99	441 540,99		0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	280,00	280,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 976 259,03	1 975 885,02		374,01
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 975 371,77	5 419 781,89	0,00	6 555 589,88
	Pour information	2 288 623,91			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 552 164,00	931 923,26	0,00	620 240,74
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 245 930,00	706 837,80	0,00	539 092,20
1313	Subv. équipt Départements	306 234,00	225 085,46	0,00	81 148,54
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 552 164,00	931 923,26	0,00	620 240,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 354 036,45	4 248 272,13	0,00	105 764,32
1068	Autres réserves	4 354 036,45	4 248 272,13	0,00	105 764,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 354 036,45	4 248 272,13	0,00	105 764,32
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 906 200,45	5 180 195,39	0,00	726 005,06
021	Virement de la section d'exploitation	4 132 224,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	4 225 571,00	3 445 355,04		780 215,96
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 081,00	13 081,00		0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	549,00	0,00		549,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 465,00	20 465,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	200 584,00	195 978,00		4 606,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 082 683,22	343 616,00		739 067,22
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 110,00	3 110,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	326 873,00	326 873,00		0,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	17 271,00	17 271,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 034,00	10 034,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 658,00	4 658,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 071 474,04	2 039 732,04		31 742,00
281561	Service de distribution d'eau	51,00	0,00		51,00
281562	Service d'assainissement	472 538,74	469 739,00		2 799,74
2817562	Service d'assainissement (mad)	304,00	304,00		0,00
28182	Matériel de transport	979,00	0,00		979,00
28183	Matériel de bureau et informatique	494,00	494,00		0,00
28184	Mobilier	422,00	0,00		422,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 357 795,23	3 445 355,04		4 912 440,19
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 357 795,23	3 445 355,04		4 912 440,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 263 995,68	8 625 550,43	0,00	5 638 445,25
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019200100 (1)
LIBELLE : opération assainissement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		8 391 097,60	A 1 928 280,64	0,00	6 462 816,96	B 1 928 280,64
20	Immobilisations incorporelles	4 778 173,60	49 997,84	0,00	4 728 175,76	49 997,84
2031	Frais d'études	4 777 273,60	49 097,84	0,00	4 728 175,76	49 097,84
2033	Frais d'insertion	900,00	900,00	0,00	0,00	900,00
21	Immobilisations corporelles	3 612 924,00	1 878 282,80	0,00	1 734 641,20	1 878 282,80
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	196 366,00	196 365,51	0,00	0,49	196 365,51
2151	Installations complexes spécialisées	60 320,00	0,00	0,00	60 320,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 400,00	3 256,48	0,00	1 143,52	3 256,48
21532	Réseaux d'assainissement	3 337 988,00	1 676 810,81	0,00	1 661 177,19	1 676 810,81
21562	Service d'assainissement	13 850,00	1 850,00	0,00	12 000,00	1 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A -1 928 280,64	D-B -1 928 280,64

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 244 523,12									
1641 Emprunts en euros (total)					21 036 523,12									
2018-AMP-019	ARKEA	21/12/2018	27/12/2018	30/03/2019	3 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-076	SFIL CAFFIL	12/07/2010	01/01/2018	02/01/2018	339 124,78	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-077	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2002	01/01/2018	25/03/2018	117 544,53	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,484	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-051	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2012	01/01/2018	25/12/2018	644 513,24	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-143	CAISSE D'EPARGNE	11/01/2016	01/01/2018	22/01/2018	129 825,92	F	Taux fixe à 2.71 %	2,710	2,710	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-144	CREDIT AGRICOLE	24/08/2017	01/01/2018	15/08/2018	380 000,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,900	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-CANNAT-104	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2010	01/01/2018	15/10/2018	223 670,00	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	X	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-064	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	02/01/2018	239 675,30	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-065	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	25/11/2018	160 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,300	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-066	CAISSE D'EPARGNE	06/11/2006	01/01/2018	25/03/2018	234 000,00	C	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,690	3,797	EUR	T	C	O	B-1
2018-DT-EGUILLES-067	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	239 067,28	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,576	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-068	BANQUE POSTALE	01/01/2018	01/01/2018	01/06/2018	481 726,76	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018-DT-LAMBESC-082	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/11/2018	400 401,82	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,048	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-MEYREUIL-089	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	583 946,57	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-MEYREUIL-090	CREDIT AGRICOLE	06/09/2016	01/01/2018	15/01/2018	670 202,74	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-MIRABEAU-086	SFIL CAFFIL	15/11/2013	01/01/2018	02/01/2018	1 261 531,58	F	Taux fixe à 3.61 %	3,610	3,659	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-MIRABEAU-087	SFIL CAFFIL	25/09/2014	01/01/2018	01/02/2018	956 387,85	F	Taux fixe à 2.24 %	2,240	2,259	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-093	SFIL CAFFIL	02/07/2008	01/01/2018	01/06/2018	670 476,74	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,961	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-094	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	11 390,25	V	(Euribor 3M + 0.19)-Floor -0.19 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-129	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2017	01/01/2018	27/12/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,060	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-PEYROLLES-095	SFIL CAFFIL	03/06/2004	01/01/2018	01/11/2018	369 844,98	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-REPARADE-126	CREDIT AGRICOLE	03/05/2011	01/01/2018	10/02/2018	414 330,94	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,999	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-REPARADE-130	Agence France Locale	15/12/2017	01/01/2018	20/03/2018	1 800 000,00	F	Taux fixe à 1.71 %	1,710	1,746	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-101	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2004	01/01/2018	25/03/2018	608 817,57	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-102	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2007	01/01/2018	25/01/2018	332 186,50	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-103	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2012	01/01/2018	25/10/2018	295 461,75	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,630	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-135	SFIL CAFFIL	07/07/2003	01/01/2018	01/02/2018	956 937,44	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-THOLONET-084-ASSAINISSEMENT	CREDIT AGRICOLE	24/11/2016	01/01/2018	15/01/2018	250 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-TRETS-113	CREDIT AGRICOLE	11/07/2008	01/01/2018	30/01/2018	442 213,89	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,835	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-TRETS-114	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/10/2007	01/01/2018	30/03/2018	418 161,51	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,781	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-119	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2012	01/01/2018	25/05/2018	257 923,31	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,510	EUR	S	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-120	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2014	01/01/2018	25/03/2018	404 160,19	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,310	EUR	T	P	O	A-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018-DT-VENTABREN-121	CAISSE D'EPARGNE	16/03/2015	01/01/2018	27/03/2018	255 949,08	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	1,990	EUR	S	P	O	A-1
2018-RIVESHAUTES-001	SFIL CAFFIL	05/08/2004	01/01/2018	01/07/2018	539 595,25	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
2018-SIPA-009	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2018	01/01/2018	15/12/2018	1 458 660,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,413	EUR	A	P	O	A-1
2018-SIPA-403	SFIL CAFFIL	06/08/2003	01/01/2018	01/10/2018	33 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,160	EUR	A	C	O	A-1
2018-SIPA-408	CREDIT MUTUEL	16/12/2016	01/01/2018	31/01/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.3 %	1,300	1,300	EUR	A	P	O	A-1
2018DT-SIA 001	Agence de l'eau	15/12/2006	01/01/2018	16/07/2018	55 795,35	F	Taux fixe à 0%	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					208 000,00									
2018-DT-CABRIES-052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2005	01/01/2018	15/11/2018	208 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.13)-Floor -0.13 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					68 204,70									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					68 204,70									
2018DT-405 SIPA 09/08/2019	Agence de l'eau	22/04/2003	01/01/2018	16/08/2018	12 409,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2018DT-SIA 001	Agence de l'eau	15/12/2006	01/01/2018	16/07/2018	55 795,35	F	Taux fixe à 0%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					21 312 727,82									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 845 343,10					1 483 512,55	478 532,45	0,00	127 089,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 701 343,10					1 435 512,55	478 532,45	0,00	127 089,10
2018-AMP-019	N	0,00	A-1	2 816 000,00	22,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,445	128 000,00	12 918,79	0,00	34,42
2018-DT-ANTHERON-076	N	0,00	A-1	246 528,02	8,75	F	Taux fixe à 2.57 %	2,563	24 046,18	6 723,26	0,00	1 566,34
2018-DT-ANTHERON-077	N	0,00	A-1	92 979,11	10,98	F	Taux fixe à 4.41 %	0,533	6 529,56	518,41	0,00	6,90
2018-DT-CABRIES-051	N	0,00	A-1	511 767,09	10,98	F	Taux fixe à 4.49 %	4,478	66 437,04	53 506,62	0,00	319,14
2018-DT-CABRIES-143	N	0,00	A-1	107 688,90	14,06	F	Taux fixe à 2.71 %	2,703	5 758,16	3 074,42	0,00	2 740,03
2018-DT-CABRIES-144	N	0,00	A-1	304 000,00	15,62	F	Taux fixe à 1.9 %	1,895	19 000,00	6 137,00	0,00	2 166,00
2018-DT-CANNAT-104	N	0,00	A-1	168 080,00	8,79	F	Taux fixe à 4.77 %	4,823	14 840,00	8 846,47	0,00	1 714,83
2018-DT-EGUILLES-064	N	0,00	A-1	147 706,52	5,25	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	0,000	24 127,26	0,00	0,00	0,00
2018-DT-EGUILLES-065	N	0,00	A-1	80 000,00	3,90	F	Taux fixe à 3.3 %	3,292	20 000,00	3 300,00	0,00	256,67
2018-DT-EGUILLES-066	N	0,00	B-1	130 000,00	4,98	C	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,731	26 000,00	5 470,58	0,00	79,95
2018-DT-EGUILLES-067	N	0,00	A-1	176 548,79	8,40	F	Taux fixe à 4.5 %	4,488	16 693,84	8 416,84	0,00	772,40
2018-DT-EGUILLES-068	N	0,00	A-1	379 747,46	10,42	F	Taux fixe à 4.03 %	4,020	27 025,04	16 392,93	0,00	8 884,72
2018-DT-LAMBESC-082	N	0,00	A-1	86 481,85	0,90	F	Taux fixe à 3.99 %	4,034	83 155,60	6 862,54	0,00	345,06
2018-DT-MEYREUIL-089	N	0,00	A-1	471 821,25	10,08	F	Taux fixe à 5.65 %	5,634	30 382,84	28 374,53	0,00	24 362,36

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018-DT-MEYREUIL-090	N	0,00	A-1	545 983,85	14,79	F	Taux fixe à 1.65 %	1,646	31 825,90	9 337,62	0,00	1 876,82
2018-DT-MIRABEAU-086	N	0,00	A-1	1 015 649,09	12,00	F	Taux fixe à 3.61 %	3,601	64 822,93	38 134,07	0,00	9 064,38
2018-DT-MIRABEAU-087	N	0,00	A-1	554 955,56	4,83	F	Taux fixe à 2.24 %	2,234	103 745,31	13 887,49	0,00	2 037,30
2018-DT-PEYNIER-093	N	0,00	A-1	594 568,07	17,42	F	Taux fixe à 4.89 %	4,944	20 357,01	30 487,47	0,00	17 202,34
2018-DT-PEYNIER-094	N	0,00	A-1	9 531,16	17,42	V	(Euribor 3M + 0.19)-Floor -0.19 sur Euribor 3M	0,000	474,94	0,00	0,00	0,00
2018-DT-PEYNIER-129	N	0,00	A-1	166 245,60	15,99	F	Taux fixe à 2.06 %	2,055	8 698,43	3 603,85	0,00	28,54
2018-DT-PEYROLLES-095	N	0,00	A-1	309 587,82	13,83	F	Taux fixe à 4.21 %	4,198	16 008,52	13 707,61	0,00	2 136,07
2018-DT-REPARADE-126	N	0,00	A-1	236 456,35	4,36	F	Taux fixe à 3.94 %	3,930	47 117,04	10 482,32	0,00	1 293,94
2018-DT-REPARADE-130	N	0,00	A-1	1 560 000,00	25,97	F	Taux fixe à 1.71 %	1,729	60 000,00	27 620,78	0,00	815,10
2018-DT-ROUSSET-101	N	0,00	A-1	329 516,41	3,23	F	Taux fixe à 4.22 %	4,214	74 212,27	17 037,35	0,00	10 622,33
2018-DT-ROUSSET-102	N	0,00	A-1	231 028,94	6,07	F	Taux fixe à 4.9 %	4,887	27 131,93	12 649,88	0,00	10 534,28
2018-DT-ROUSSET-103	N	0,00	A-1	193 018,14	5,82	F	Taux fixe à 4.63 %	4,619	27 374,95	10 204,20	0,00	1 613,58
2018-DT-ROUSSET-135	N	0,00	A-1	779 695,46	11,58	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	0,000	47 665,76	0,00	0,00	0,00
2018-DT-THOLONET-084-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	152 590,82	5,04	F	Taux fixe à 0.87 %	0,868	24 669,63	3 711,21	0,00	1 272,23
2018-DT-TRETS-113	N	0,00	A-1	358 920,16	11,58	F	Taux fixe à 4.75 %	4,738	22 320,73	17 715,27	0,00	2 841,45
2018-DT-TRETS-114	N	0,00	A-1	331 174,31	10,75	F	Taux fixe à 4.63 %	4,681	23 270,67	16 231,90	0,00	42,59
2018-DT-VENTABREN-119	N	0,00	A-1	168 153,91	5,90	F	Taux fixe à 4.46 %	4,450	23 948,34	8 303,68	0,00	729,13
2018-DT-VENTABREN-120	N	0,00	A-1	280 380,69	7,48	F	Taux fixe à 3.27 %	3,262	32 472,55	9 834,81	0,00	127,34
2018-DT-VENTABREN-121	N	0,00	A-1	180 794,95	8,24	F	Taux fixe à 1.98 %	1,975	19 347,40	3 867,52	0,00	924,77
2018-RIVESHANTES-001	N	0,00	A-1	452 628,19	13,50	F	Taux fixe à 4.21 %	4,199	23 149,49	20 030,24	0,00	9 474,89
2018-SIPA-009	N	0,00	A-1	700 000,00	2,96	F	Taux fixe à 4.35 %	4,398	188 780,00	39 198,90	0,00	1 317,04

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018-SIPA-403	N	0,00	A-1	11 000,00	1,75	F	Taux fixe à 4.16 %	4,152	5 500,00	686,40	0,00	113,13
2018-SIPA-408	N	0,00	A-1	820 114,63	15,08	F	Taux fixe à 1.3 %	1,296	45 846,35	11 257,49	0,00	9 773,03
2018DT-SIA 001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0%	0,000	4 776,88	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		144 000,00					48 000,00	0,00	0,00	0,00
2018-DT-CABRIES-052	N	0,00	A-1	144 000,00	8,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.13)-Floor -0.13 sur TAM(Postfixé)	0,000	48 000,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					32 103,68	139,87	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					32 103,68	139,87	0,00	0,00
2018DT-405 SIPA 09/08/2019	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 136,45	0,00	0,00	0,00
2018DT-SIA 001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0%	0,000	27 967,23	139,87	0,00	0,00
Total général		0,00		15 845 343,10					1 515 616,23	478 672,32	0,00	127 089,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2018-DT-EGUILLES-066	CAISSE D'EPARGNE	234 000,00	130 000,00	1	13,00		Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	12 159,36	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,731	5 470,58	0,00	0,82
TOTAL (B)		234 000,00	130 000,00						12 159,36			5 470,58	0,00	0,82
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		234 000,00	130 000,00						12 159,36			5 470,58	0,00	0,82

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	40	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 715 343,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études non suivi de réalisation	5	
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	
	Frais de recherches et développement	5	
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)...	3	
	Logiciels	2	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15	
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0	
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30	
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5	
	Brevets	0	
	Autres immos incorporelles	5	
	Abribus	12	
	Bâtiments légers abris	30	
	Signalétique	10	
	Matériel d'incendie et de défense civile	10	
	Matériels et outillages de voirie	7	
	Matériels roulant de voirie	8	
	Installation de voirie	8	
	Installations générales agencement et aménagements divers	30	
	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5	
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	20	
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt eq levage, cuisine...)	10	
	Véhicules légers	8	
	Véhicules utilitaires	10	
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5	
	Matériel informatique	5	
	Mobilier	10	
	Equipements sportifs et culturels	10	
	Matériels classiques	6	
	Matériels de levage ascenseurs	20	
	Coffre fort	20	
	Construction immeuble de rapport	30	
	Construction sur sol d'autrui	0	
	Autre matériels audio musique	10	
	Bateaux	0	
	Moteurs	0	
	Autres immobilisations corporelles	5	
	Réseau d'assainissement	60	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Plantations d'arbres et arbustes	10	
	Autres agencements et aménagements de terrains	20	
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 495 447,17	3 491 501,25
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 519 188,14	1 515 616,23
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 439 031,34	1 435 512,55
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	48 053,12	48 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	32 103,68	32 103,68
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 976 259,03	1 975 885,02
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 976 259,03	1 975 885,02
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 491 501,25	0,00	2 288 623,91	5 780 125,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 357 795,23	3 445 355,04
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 357 795,23	3 445 355,04
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 081,00	13 081,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	549,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 465,00	20 465,00
281311	Bâtiments d'exploitation	200 584,00	195 978,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 082 683,22	343 616,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	3 110,00	3 110,00
28138	Aménagement Autres constructions	326 873,00	326 873,00
281451	Aménagt Bât.d'exploitation sol d'autrui	17 271,00	17 271,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 034,00	10 034,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 658,00	4 658,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 071 474,04	2 039 732,04
281561	Service de distribution d'eau	51,00	0,00
281562	Service d'assainissement	472 538,74	469 739,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	304,00	304,00
28182	Matériel de transport	979,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	494,00	494,00
28184	Mobilier	422,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 132 224,23	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 445 355,04	0,00	0,00	4 248 272,13	7 693 627,17

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 780 125,16
Ressources propres disponibles	IV	7 693 627,17
Solde	V = IV – II (3)	1 913 502,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
12/02/2021	PUYLOU EU DV1 MOD OP2 SAINTE VICTOIRE	79 759,00	0,00	60
23/02/2021	ROUSSET EU TRAVERSE DES CYPRES	0,00	0,00	60
11/03/2021	DV6 SOLDE TTMO 17 1419 OP 4 TRETS EU	4 462,50	0,00	60
15/03/2021	DV7 OP1 TVX RUE GRANDE ET PELLETAN EU	38 860,71	0,00	60
09/04/2021	VENTA EU LEVE TOPO HAUTS DE MEJANS	568,43	0,00	5
15/04/2021	MEYREU EU DV4 TTMO PUP BALLON	54 950,83	0,00	60
19/04/2021	ROUSSET EU CHEMIN ST MARC	17 911,69	0,00	60
20/05/2021	PEYNIER EU DV SOLDE TTMO BERGE ECOL LONG	174 616,21	0,00	60
27/05/2021	VAUV EU CHEMIN D ECUMINIERE U190232S10	42 520,18	0,00	60
04/06/2021	DV1 REHAB RUE FARAGEONS ROUSSET EU	33 838,00	0,00	60
14/06/2021	REHAB RESEAUX DV 2 TTMO ENTREE VILLE EU	6 848,38	0,00	60
23/06/2021	INSTALLATION CHANTIER COMPRIS ENTRE 50 0	60 207,60	0,00	60
25/06/2021	PUYLOU EU DV 2 TTMO JEAN JAURES	24 786,86	0,00	60
01/07/2021	DV1 PART ASS PEYROLLE TTMO ROUTE DU PLAN	0,00	0,00	60
01/07/2021	DV1 PART ASS PEYROLLE TTMO ROUTE DU PLAN	41 874,94	0,00	60
12/07/2021	LESPEN EU SCHEMA DIR DECOMPTE 8	4 140,00	0,00	5
13/07/2021	2.27 RÉOUVERTURE BRANCHEMENT APRÈS RÉHAB	98 285,00	0,00	60
13/07/2021	2.22PRÉPARATION RÉSEAU 200MM < Ø = 400MM	159 339,00	0,00	60
13/07/2021	A2 AMENÉE ET REPLI DU MATÉRIEL	4 177,40	0,00	5
21/07/2021	LAROQ EU CURAGE ET ITV AV ONORATINI	3 256,48	0,00	40
21/07/2021	A3 INSPECTION DU CAMERA DU COLLECTEUR	1 102,20	0,00	60
21/07/2021	RAPPORT D INSPECTION SUR SUPPORT INFORMA	2 604,12	0,00	5
10/08/2021	LAROQU EU DIAG AMIANTE S/ COLLECTEUR	395,50	0,00	5
11/08/2021	LAMBE EU DV3 OP5 STATION BERTOIRE	119 538,50	0,00	60
11/08/2021	ROGNES EU DV5 OP CONSTRUCTION STEP	196 365,51	0,00	30
25/08/2021	SOLDE PUP SAINTE ANNE PEYNIER EU	54 166,83	0,00	60
06/09/2021	1 RAPPORT DIAGNOSTIC	173,00	0,00	5
10/09/2021	DV7 OP RESEAUX EU CHEMIN PAS DE LA MUE	189,44	0,00	60
17/09/2021	DIR EU PUB TVX AVEC TRANCHEE CANA	900,00	0,00	5
17/09/2021	LESP EU RD368 DEVOIEMENT RESEAU AEP EU	27 051,81	0,00	60
17/09/2021	DV3 AMGT ZONE PJT LA TREILLE PEYNIER EU	140 847,58	0,00	60
17/09/2021	RAPPORT DE CONTROLE PAR OPERATION	2 833,20	0,00	60
17/09/2021	AMENEE ET REPLI DU MATERIEL	4 285,68	0,00	5
17/09/2021	INSPECTION CAMERA DU COLLECTEUR	5 455,80	0,00	5
21/09/2021	BBA EU ITV - BDC 20BBA226	1 597,00	0,00	5
01/10/2021	PEYROL EU ITV RTE JOUQUES	2 960,00	0,00	5
19/10/2021	A6 RAPPORT D INSPECTION SUR SUPPORT INFO	4 693,00	0,00	5
19/10/2021	A7 HYDROCOURAGE PRÉALABLE	1 134,28	0,00	5
19/10/2021	PEYROL EU CUR ET ITV RAPPORT D INSPECTIO	3 883,80	0,00	5
02/11/2021	2.1 PRELEVEMENTS DE CAROTTE REALISES SUR	1 521,66	0,00	5
02/11/2021	1.13 AMENEE ET REPLI CURAGE ASSAINISSEME	8 700,00	0,00	60
02/11/2021	LAROQU EU TVX AVENUE DE LA DURANCE	19 980,35	0,00	60
02/11/2021	ROGNES EU TVX FINAL MISE SCE PIE FOUQUET	1 850,00	0,00	8
10/11/2021	A5 RAPPORT D INSPECTION	1 259,00	0,00	60
10/11/2021	A8 OBTURATION DU TRONCON EN SERVICE < A	450,00	0,00	5
10/11/2021	A8 OBTURATION DU TRONCON EN SERVICE < A	5 028,89	0,00	5
22/11/2021	1.1 INSTALL CHANTIER = 50 000€HT	10 989,60	0,00	60
25/11/2021	1.2 INSTALL CHANTIER COMPRIS J50 000€HT	96 046,15	0,00	60
25/11/2021	2.2 PRELEVEMENTS DE CAROTTES REALISES SU	1 248,00	0,00	5
29/11/2021	3.1 CONTROLE VISUEL ET DIMENSIONNEL DE T	222,72	0,00	5
29/11/2021	PUYLOU EU AV AIX PH2 REHAB EXTEN RES RVP	203,32	0,00	60
29/11/2021	DV1 TTMO FREDERIC MISTRAL COUDO EU	18 271,40	0,00	60
29/11/2021	VENTA EU RVP DU BDC 21D2500370	29,95	0,00	5
01/12/2021	DV1 TTMO CALAS ALBERT FLORENS EU CABRIES	9 662,00	0,00	60
01/12/2021	LEPUY EU CONV 171413 OP LACRID DV7 COMPL	8,33	0,00	60
01/12/2021	ROUSSET EU TVX RESEAU TRAV CYPRES RVP	3 851,78	0,00	60
01/12/2021	2.29 GAINAGE ASSAINISSEMENT FIBRE DE VE	174 578,00	0,00	60
01/12/2021	1.2 PLAN DE CATEGORIE SEMI URBAINE	394,61	0,00	5
08/12/2021	2.29 GAINAGE ASSAINISSEMENT FIBRE DE VE	74 026,36	0,00	60
08/12/2021	1.6 SIGNALISATION DE CHANTIER	72 563,84	0,00	60
08/12/2021	LAROQU EU RVP TVX DE NORMALISATION BRANCH	916,96	0,00	60
08/12/2021	8025 SCIAGE CHAUSSEE	1 763,26	0,00	60

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/12/2021	COUDO EU TESTS FUM BASS COLLECT POUCHON	4 134,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 928 280,64	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	CONVENTION Z190843CO	COOP INTE LOI OUDIN AEP	KYNAROU	Association	14 709,92

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,99	0,00	4,99
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,99	0,00	0,99
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	3,60	1,00	4,60
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	8,59	1,00	9,59

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	389.0	0.00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .